



Le DL/Jean-Benoît Vigny

**Isère** P. 2-3

# Titres de séjour : des situations kafkaïennes

# LE DAUPHINÉ

*libéré*

 **eebra**  
GROUPE

La Tour-du-Pin - Nord-Dauphiné | 38L  
Mardi 11 février 2025

1,50 €

# Renouvellement des titres de séjour : la crise continue

Rendez-vous impossibles, labyrinthe administratif... Depuis la fermeture de l'accueil physique en préfecture en mars 2024, le renouvellement des titres de séjour de personnes en situation régulière aboutit à des situations ubuesques. Une Anglaise et une Chinoise, installées depuis longtemps en Isère, racontent leurs déboires.

« Depuis le 15 janvier, je n'ai plus aucun statut. Je ne peux plus aller en Angleterre voir ma famille ni sortir de l'Hexagone, au risque de ne plus pouvoir revenir en France ». Où elle vit depuis trente ans. Où ses trois enfants sont nés. Où son engagement a même été salué par un courrier du maire de la commune de l'Oisans où elle a longtemps résidé. En vain. « L'État français m'a même demandé de passer un examen de maîtrise de la langue (qu'elle a évidemment réussi). Et, plus tard, je devrai même suivre une formation... d'intégration à la société française ! »

Depuis des mois, Élisabeth (\*), employée dans une multinationale de l'agglomération grenobloise, se débat dans un enfer administratif qu'on aurait eu du mal à croire si l'on n'avait pas lu et relu les courriers, mails et SMS que la pré-

fecture de l'Isère lui a adressés.

**« La préfecture m'avait donné un titre de séjour valable dix ans et me signale quatre ans après que je suis... en situation irrégulière ! »**

Sur la table de son salon avec vue sur le Vercors, les documents s'étalement comme un puzzle impossible à assembler. Pour elle, c'est le Brexit qui a tout déclenché : « J'avais anticipé sa mise en place en janvier 2020. Et ce titre de séjour, la préfecture me l'a donné à l'été 2020 en le sortant d'une boîte à chaussures ». Valable jusqu'en 2029. Tamponné, certifié, attesté. Sauf qu'à la faveur d'une autre démarche administrative, « la même préfecture de l'Isère m'a signalé en 2024 que je vivais en situation irrégulière sur le territoire français ! » Un couac administratif originel aux conséquences en cascade. Elle enchaîne alors les anecdotes comme autant de déboires depuis qu'elle souhaite, avec notamment le concours d'avocats payés par son entreprise, obtenir le sésame auquel elle a droit : « J'ai le sentiment d'être rejetée par un pays malgré tout ce que je lui ai donné ». Y compris en impôts annuels. « Fin juillet dernier, j'ai même reçu un SMS de la

préfecture pour venir chercher le titre de séjour, contre le paiement d'un timbre à 225 €. J'ai posé une demi-journée de congés, j'avais rendez-vous à 9 h 30, je suis passée à midi, tout ça pour m'entendre dire au guichet que ce devait être une erreur d'un SMS automatique de l'État... ». Elle souffle : « Je ne sais plus grand-chose de ce qu'il se passe, ça tourne en rond et c'est une source d'anxiété terrible ». Et de rappeler cet autre épisode : « Avant 2024, la préfecture m'avait même délivré un duplicita de mon titre de séjour post-Brexit, celui-là même dont ils m'ont ensuite informée qu'il n'était pas valable ! »

**Le désarroi de Jing : « Normalement, quand on dématérialise une procédure, c'est pour gagner en efficacité, non ? »**

« La procédure de renouvellement de mon titre de séjour, autrefois relativement classique, semble être devenue de plus en plus complexe et lente. Alors que, normalement, quand on dématérialise, c'est pour gagner en efficacité, non ? Ça, c'est Jing (\*) qui le déplore dans un café du centre-ville grenoblois. Elle qui, comme tant d'autres, n'a jamais décroché de rendez-vous

en préfecture sur la plateforme phagocytée par des escrocs sans scrupule, vit depuis 2008 à Grenoble. Études supérieures à l'université, rencontre puis mariage avec un Français quelques années plus tard, un enfant, un travail dans une entreprise où « j'étais la plus diplômée ».

Rien n'y fait aujourd'hui et cette dématérialisation de la procédure n'arrange rien. « Pourquoi le processus de renouvellement est-il devenu aussi compliqué et lent pour les étrangers déjà régularisés depuis de nombreuses années ? Existe-t-il une volonté politique derrière ces délais, ou s'agit-il simplement d'un dysfonctionnement administratif ? Que faire en cas de dommages collatéraux causés par ces délais ? » Jing avait également anticipé le renouvellement dont elle n'a aucune nouvelle. Il lui reste deux mois avant d'être en situation irrégulière. Elle s'interroge : « En tant que résidente stable, parlant couramment français, respectueuse des lois et des valeurs démocratiques de la France, je suis profondément attachée aux principes de droits de l'homme, d'égalité et de justice. Cependant, cette situation me pousse à m'interroger : comment ces valeurs fondamentales peuvent-elles être respectées si les étrangers en

Depuis le 15 mars 2024, l'accueil en préfecture de l'Isère se fait uniquement sur rendez-vous, ce qui pose de nombreux problèmes aux personnes qui demandent le renouvellement de leur titre de séjour.

Photo Le DL/Jean-Benoit Vigny

situation régulière rencontrent autant d'obstacles pour renouveler un document qui leur permet simplement de continuer leur vie ? »

• Jean-Benoit Vigny

| (\*) Les prénoms ont été modifiés



# Stéphane Dezalay : « L'État crée lui-même un séparatisme »

**Stéphane Dezalay, vous êtes coprésident de la Cimade, membre du collectif "Bouge ta préf". Vous aviez adressé une mise en demeure en octobre à la préfecture. Où en êtes-vous ?**

« On se doutait bien que les choses n'allait pas bouger par une lettre à la préfecture. La préfecture avait deux mois pour répondre, elle ne l'a pas fait, c'est donc un refus implici-

te. On a décidé de continuer à instruire le dossier de non-accès (physique) à la préfecture, c'est entre les mains des avocats ».

**Vous ne constatez aucun changement malgré vos alertes récurrentes ?**

« Quasiment rien ne bouge vis-à-vis des associations. La préfecture a mis à disposition une ligne téléphonique pour que les employeurs se signalent (en cas de problématique liée

au statut d'un de leurs employés, NDLR). Mais c'est timide. Et désormais, quand les personnes parviennent enfin à avoir un rendez-vous, on leur demande des pièces supplémentaires non prévues initialement. C'est clairement pour refuser le dossier sans l'instruire ».

**C'est souvent la question du renouvellement de personnes vivant de longue date en France**

**qui coince ?**

« Il y a non seulement les premières demandes qui sont refusées mais, surtout, les personnes qui vivent en situation régulière ne parviennent plus à renouveler leur titre de séjour. Ils se retrouvent en rupture de droits sociaux, de droit au travail puisque l'employeur doit suspendre leur contrat. Et ça, c'est extrêmement grave, c'est une détresse absolue. Et au-delà du mal-

heur de ces gens que l'on broie, on fabrique une partie de la société sans droit, qui se retrouve hors la loi. L'État crée lui-même un séparatisme d'État. On sent une résistance en France, une pensée dominante selon laquelle il y aurait trop d'étrangers. Mais comment ferait-on [sans eux, NDLR] dans les hôpitaux, les Ehpad, le bâtiment ? »

● Propos recueillis par J.-B.V.



## Repères ▶

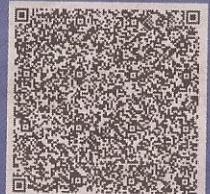
► En juin 2023, un agent de la préfecture de l'Isère et cinq complices présumés avaient été placés en détention, soupçonnés d'avoir organisé un important trafic de titres de séjour qui aurait généré plus de 7 millions de gains.

► Le 15 mars 2024, le système d'obtention ou de renouvellement de titre de séjour a été dématérialisé. L'accueil physique (sans rendez-vous) à la préfecture de l'Isère a été supprimé. L'objectif, selon l'État : « Mieux répondre aux demandes des usagers et améliorer les délais d'instruction des dossiers. »

Alors qu'un trafic de rendez-vous se déploie sur internet, la préfecture a déposé une plainte en juillet auprès du procureur de la République du tribunal judiciaire de Grenoble.

## ► Sur le web

Retrouvez aussi l'improbable parcours administratif d'Emy, étudiante tunisienne en master à Grenoble, en scannant ce QR code



# « Pour moi, il est prioritaire d'avoir un service des étrangers efficace », a assuré la préfète lors de ses voeux

Ce lundi, et jusqu'au 21 février, les 55 associations qui composent le collectif "Bouge a préf 38" se relaient place de Verdun pour mener l'enquête. L'objectif : « Mieux cerner la situation actuelle, connaître le nombre de rendez-vous pour chaque type de démarche, la difficulté pour avoir ce rendez-vous, la qualité de l'accueil et les informations données à l'entrée ». Pour leur première matinée, « nous avons déjà rencontré une inquantaine de personnes ».

**« Ce dispositif, c'est le fils aché de Kafka et d'Orwell »**  
Malgré la demande de médiation de ces associations qui réclament une entrevue avec la préfète, l'Etat reste silencieux. Même silence face

aux questions que *Le Dauphiné libéré* avait adressées à la préfecture il y a trois semaines.

Si la préfecture a mis en place un mail dédié aux employeurs pour leurs salariés confrontés au risque de perdre leur emploi, cette problématique est plus généralement assez spécifique à l'Isère, à notre connaissance. Catherine Séguin, préfète de l'Isère, en avait malgré tout parlé lors de ses voeux le 30 janvier dernier. « Début 2024 affirmait-elle, 400 personnes se présentaient chaque jour à la préfecture pour y déposer une demande de titre. 140 seulement étaient reçues et 70 d'entre elles voyaient leur dossier traité parce que complet. Ce



La préfète de l'Isère, Catherine Séguin, lors de ses voeux le 30 janvier.  
Photo Le DL/J.-B.V.

fonctionnement ne pouvait perdurer. En mars 2024, la décision a donc été prise de

rendre obligatoire la prise de rendez-vous [...], ce qui a permis d'obtenir des résultats. Finies les files d'attente avec une augmentation notable de rendez-vous donnés aux usagers et les délais de traitement de titres ont été raccourcis voire, pour certains, divisés par deux ». Ce que contestent les associations et plusieurs avocats spécialisés pour qui « ce dispositif, c'est le fils caché de Kafka et d'Orwell ».

## Une réouverture prochainement d'un guichet en préfecture ?

De fait, tous ceux que nous avons contactés éprouvent les pires difficultés à décrocher un rendez-vous. Ce que Catherine Séguin avait en partie

admis dans son discours : « Je n'ignore pas, bien sûr, que des difficultés subsistent. Et des dispositions sont prises pour faciliter la prise de rendez-vous par le déploiement de nouveaux guichets, en complément de l'application (numérique) nationale ». Et de marteler : « Pour moi, il est prioritaire d'avoir un service des étrangers efficace ; un service capable de délivrer rapidement des titres à ceux qui répondent aux critères requis et de faire appliquer les refus de séjour et les OQTF. C'est la condition de notre capacité à accueillir au mieux, à intégrer ceux qui adhèrent aux lois de la République et aspirent à rejoindre la communauté nationale ». **J.-B.V.**